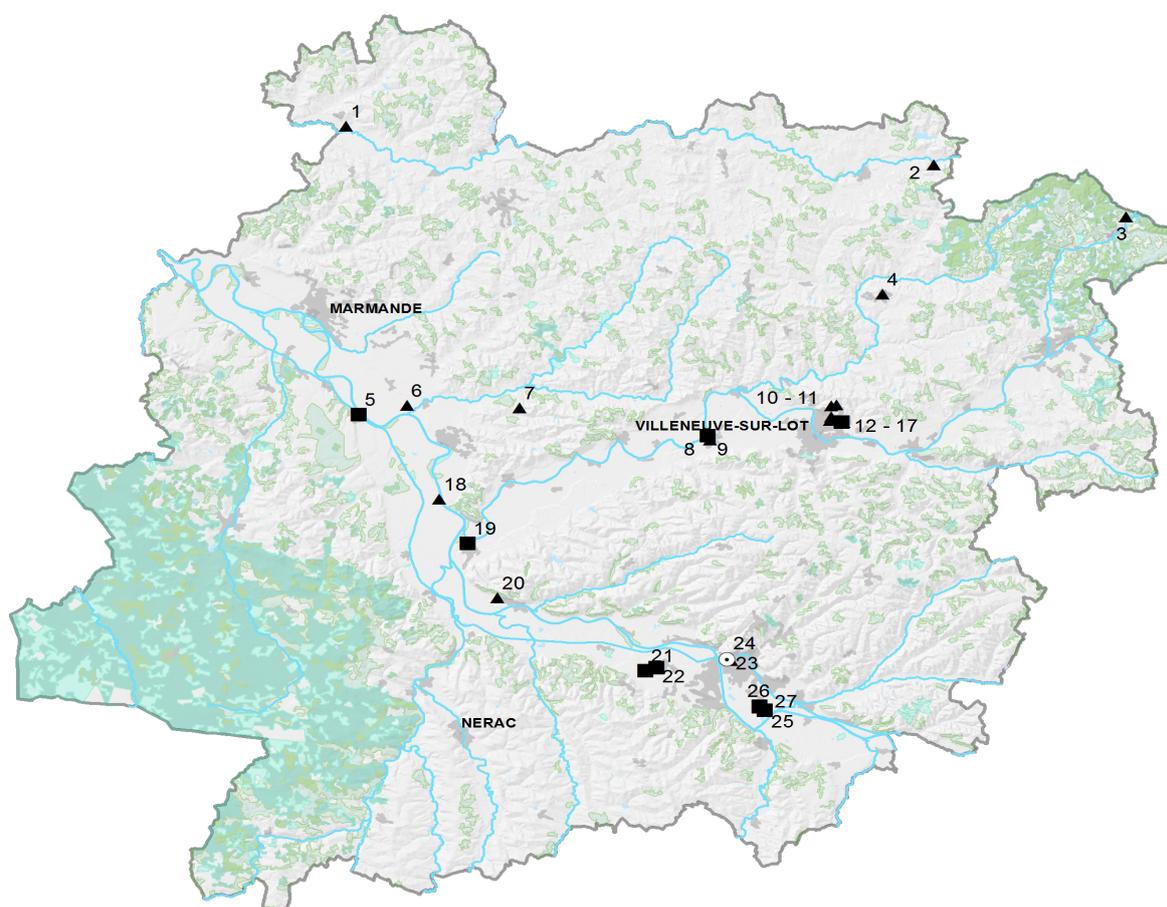


# NOUVELLE-AQUITAINE LOT-ET-GARONNE

# BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 7



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses  
études documentaires
- \* P.C.R.



| N°Nat. |                             |   |                      |       |     | N° | P.  |
|--------|-----------------------------|---|----------------------|-------|-----|----|-----|
| 027320 | AGEN                        | Boulevard Carnot  | ETRICH Christine     | INRAP | OPD | 23 | 322 |
| 027309 | AIGUILLON                   | Place du 14 juillet                                     | SCUILLER Christian   | INRAP | FP  | 19 | 324 |
| 027157 | BOÉ                         | Arque et Bordeneuve                                     | TREGRET Mathieu      | INRAP | OPD | 25 | 324 |
| 027307 | BOÉ                         | Métairie de Bordeneuve                                  | DELAGE Damien        | EP    | FP  | 26 | 325 |
| 027325 | BOÉ                         | Gravière Roussille – Pièces de la Queyne                | PANCIN Sébastien     | INRAP | FP  | 27 | 325 |
| 027342 | DURAS                       | Zac de Barnage  | CHOPIN Jean-François | INRAP | OPD | 1  | 326 |
| 027283 | FAUILLET                    | Grand Beaudris  | SALVE Serge          | INRAP | OPD | 6  | 327 |
| 027223 | GRATELOUP-SAINT-GAYRAND     | Rue des Ecoles  | SILHOUETTE Hélène    | INRAP | OPD | 7  | 328 |
| 027277 | LE MAS-D'AGENAIS            | Eglise Saint-Vincent                                    | FOLTRAN Julien       | EP    | FP  | 5  | 329 |
| 027326 | MONFLANQUIN                 | Rue de la Paix  | CHOPIN Jean-François | INRAP | OPD | 4  | 329 |
| 027299 | MONHEURT                    | Le Bourg  | ETRICH Christine     | INRAP | OPD | 18 | 329 |
| 027147 | PORT-SAINTE-MARIE           | A Maury   | SANDOZ Gérard        | INRAP | OPD | 20 | 331 |
| 027078 | SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS | Faurat  | PRODEO Frédéric      | INRAP | FP  | 22 | 332 |
| 027318 | SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS | Montplaisir   | PRODEO Frédéric      | INRAP | FP  | 21 | 332 |
| 027275 | SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT      | Rues de la Duchesse et du château et Place Castelvieilh | TREGRET Mathieu      | INRAP | OPD | 9  | 335 |
| 027176 | SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT      | Esplanade Saint-Martin                                  | SEGUIN Guillaume     | EP    | FP  | 8  | 336 |
| 027295 | SAINTE-MARTIN-DE-VILLEREAL  | Mascar  | MOREAU Nathalie      | INRAP | OPD | 2  | 338 |
| 027134 | SAUVETERRE-LA-LÉMANCE       | Camp des Peyres   | SALVE Serge          | INRAP | OPD | 3  | 338 |
| 027239 | TOURNON D'AGENAIS           | Voies antiques et médiévales                            | MURRAY Angela        | BEN   | PRT | 24 | 339 |
| 027236 | VILLENEUVE-SUR-LOT          | Anglade   | DUPHIL Vincent       | INRAP | OPD | 16 | 339 |
| 027289 | VILLENEUVE-SUR-LOT          | Monfabès  | MIGEON Wandel        | INRAP | OPD | 10 | 342 |
| 027129 | VILLENEUVE-SUR-LOT          | Monplaisir  | CHOPIN Jean-François | INRAP | OPD | 12 | 342 |
| 027288 | VILLENEUVE-SUR-LOT          | Pecaillaou  | MIGEON Wandel        | INRAP | OPD | 11 | 342 |
| 027187 | VILLENEUVE-SUR-LOT          | Ressigué Haut   | DUPHIL Vincent       | INRAP | OPD | 14 | 343 |
| 027146 | VILLENEUVE-SUR-LOT          | Chemin de Rouquette                                     | DUPHIL Vincent       | INRAP | OPD | 13 | 343 |
| 027250 | VILLENEUVE-SUR-LOT          | Chemin de Rouquette                                     | DUPHIL Vincent       | INRAP | OPD | 15 | 344 |
| 027276 | VILLENEUVE-SUR-LOT          | Chemin de Rouquette                                     | SILHOUETTE Hélène    | INRAP | FP  | 17 | 344 |

Moyen Âge,

**AGEN  
Boulevard Carnot**

Époque moderne

Ce diagnostic archéologique se trouve au centre-ville, quasiment à l'intersection des boulevards Carnot et République. Cet espace vide, qui a servi de parking privé couvre une superficie de 906 m<sup>2</sup>. L'opération appartient à la zone de protection « Agen : ville antique et médiévale » c'est pourquoi elle a été prescrite par le service régional de l'archéologie suite à une demande volontaire émanant de la société SAS 2IMA qui projette d'y construire un magasin H&M et six logements. Cette opération revêtait un intérêt certain dans la mesure où les données concernant la ville antique d'*Aginum* et notamment son extension orientale demeurent encore lacunaires. Durant la période médiévale, le terrain s'inscrit dans l'extension du XIII<sup>e</sup> siècle représenté par le faubourg Sainte Quitterie. Cette intervention devait donc permettre d'affiner nos connaissances sur l'occupation du sol et sa nature au cours des phases plus récentes.

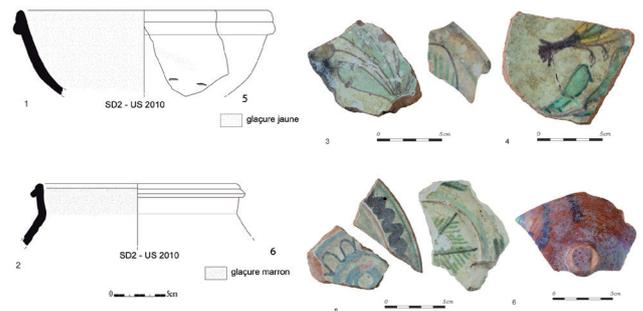
Les deux tranchées qui couvrent 15,6 % de la surface prescrite ont montré que le terrain semble dépourvu de toute construction durant le Moyen-Âge classique ce qui semblerait traduire une occupation clairsemée de cette partie du faubourg Sainte Quitterie. Toutefois, des « terres noires » qui se présentent sous la forme d'exhaussements ont été observées sur 90 cm d'épaisseur et occupent la parcelle jusqu'à l'époque moderne. Elles témoignent d'une certaine activité (agricole, horticulture, habitat en matériau périssable décomposé) qu'il reste à caractériser par le biais d'analyses pédologiques fines.

L'occupation humaine la plus ancienne du site, hormis un niveau (de circulation ?) antique uniquement préservé au sud de la parcelle, se limite à des structures en creux (fosses) dont une au moins (FSS 1030) comporte des restes probablement liées à la transformation de la viande (boucherie, charcuterie, abattage ?). Cette activité « de bouche » serait intervenue à partir des XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s alors que son installation dans le secteur de l'actuelle rue Lafayette (porte Saint Gilis) est seulement mentionnée à partir de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle (cf. Lavaud 2017).

Ces aménagements sont en fonction au moment où la ville se dote progressivement d'une nouvelle enceinte achevée à la fin du XV<sup>e</sup> siècle mais l'activité semble toujours très limitée sur cette parcelle bien qu'une grande structure fossoyée moderne dont la fonction reste à déterminer biaise quelque peu les données.

Il semblerait que le secteur ait conservé une vocation liée à la transformation de la viande dans la mesure où une fosse, attribuée aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles et contenant une très forte proportion d'os découpés a été découverte plus au sud. Il est possible que cette dernière appartienne à la parcelle circonscrite au nord par les deux murs modernes, contemporains de la céramique découverte dans la fosse. Le fait que l'espace soit apparemment resté « vide » ou, du moins dépourvu d'aménagements maçonnés « en dur » pendant la période moderne et ce, même pendant le début du XIX<sup>e</sup> siècle pourrait également être lié à cette activité qui est généralement associée à des zones de pâtures destinées à parquer les bêtes avant leur abattage. Ces découvertes s'inscriraient donc dans ce contexte artisanal qui se développe dans ce secteur et notamment à 130 m au sud-ouest où une boucherie est mentionnée, à partir de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et qui perdurent jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, époque où l'abattage des bêtes est transféré extra-muros (Lavaud 2017).

Etrich Christine



Agen Blvd Carnot - Mobilier de la fosse 2010. © P. Gallibert, A. Guériteau, Inrap



## AIGUILLON

### Place du 14 Juillet

Suite au diagnostic archéologique effectué en 2016, la surveillance de travaux réalisée en 2017 sur la place du XIV J uillet s'est avérée riche d'informations.

Des portions de structures construites (murs, bassins, sols, aires de chauffes, latrines) ont pu être perçus au fil des creusements de tranchées et plots d'arrachements ou d'implantations d'arbres liés à l'aménagement urbain projeté. Bien que la préhension de ces structures soit très parcellaire, un schéma structurel en ensembles différenciés en est proposé.

Certaines de ces structures ont pu être replacées dans leur contexte chronologique et structurel, telles que le mur de facture antique au nord-ouest qui vient compléter le plan d'implantation des éléments de cette période dans cet espace ; ou les deux portions du large mur que l'on peut lier au rempart qui ceinturait la cité, et dont le tracé nord-est/sud-ouest a eu pour effet de limiter l'extension du bâti à l'est de la place durant la période médiévale et moderne. Ainsi, la similitude des matériaux employés (brique, pierres, galets) associé aux tracés des structures, permet de suggérer que trois ensembles construits, voire quatre, se développaient à l'ouest du rempart. Les sources historiques nous apprenant par ailleurs, que l'emplacement de ces ensembles correspond *grosso modo* à celui des bâtiments qui occupaient une partie

du quartier « Mandillot » ; lequel fut rasé dans le courant du XVIIIe siècle.

Parallèlement aux structures construites, des surfaces de sols stratifiées, ont été identifiées. Parmi celles-ci, deux axes du réseau viaire urbain sont identifiables : le premier nord-nord-est/sud-sud-ouest, est celui historique de la Grand'Rue à l'ouest, le second, qui lui est perpendiculaire (US 203, st3.3, pl41), est celui passant au sud des ensembles bâtis disparus. Les autres surfaces de sols sont plus difficiles à remettre en contexte, et mis à part un dallage tardif en carreaux de terre cuite (D2), qui témoigne d'un sol intérieur, la différenciation entre sols de cours et voirie reste délicate. Il en est de même pour les deux bassins et aires de chauffes exhumées pour lesquels les liens structurels avec l'un ou l'autre des ensembles n'a pu être clairement établi.

Enfin sur le plan chronologique, si l'origine de ces différents ensembles paraît se faire durant la période médiévale (XIIIe-XIVe siècles au plus tôt), la perduration dans l'emplacement d'une partie de ceux-ci jusqu'au milieu de XVIIIe siècle, voire même au-delà (latrines par exemple), s'avèrerait confirmée.

Scuiller Christian

## BOÉ

### Arqué et Bordeneuve

Le diagnostic fait suite au projet d'extension d'une carrière alluviale par la société Roussille et il intervient dans le suivi régulier de l'aménagement de cette gravière. L'emprise de la phase 4 couvrant 61 000 m<sup>2</sup> est délimitée à l'est par le ruisseau de la Queyne et la proximité du château de Lamothe d'Allot, pourrait attester d'une occupation médiévale.

Les trois diagnostics archéologiques précédents sur cet aménagement ont d'abord mis au jour du mobilier protohistorique en épandage (phase 1), en position secondaire et sans structure associée. La phase 2 est représentée par de la céramique datée entre le IXe et le XIIIe siècle et peut-être des fours domestiques et de rares artefacts néolithiques. Cette période a ensuite été mise en évidence lors de la phase 3 par de nombreuses céramiques du Néolithique final et deux éléments de l'Âge du Bronze.

Les 57 sondages ont permis de confirmer une continuité de l'occupation de la plaine de la Garonne sur la commune de Boé. 298 éléments de céramique de l'Âge du Bronze à l'Âge du Fer ont été prélevés sur

l'ensemble de la surface sondée, malheureusement sans structure associée et à un niveau d'apparition variable (entre 0,40 m pour la plupart des tessons et jusqu'à 1 m de profondeur).

Des vestiges de l'époque antique sont représentés d'une part par la découverte d'un petit pot à pâte grise du Haut-Empire et d'un épandage de *tegulae* dans la même tranchée, et d'un fossé qui a également livré de la céramique gallo-romaine et quelques tuiles.

Une occupation médiévale (IXe – XIIe siècles) est présente dans deux secteurs, au centre et vers l'ouest de la parcelle BB 99 et plus au nord sur la future piste de la carrière. La céramique abondante (735 restes), prélevée dans des structures excavées (fosses, fossés, silos, etc.), permet de confirmer les soupçons d'un habitat proche pour cette période, peut-être lié à l'histoire méconnue de la motte d'Allot.

Tregret Mathieu

## BOÉ

### Gravière Roussille - Pièces de la Queyne

L'opération de fouille archéologique « Pièces de la Queyne », réalisée par l'Inrap, s'inscrit en amont d'un projet d'extension d'une carrière d'alluvions (sables et graviers). Cette fouille fait suite aux découvertes réalisées lors de la troisième campagne de diagnostic correspondant aux phases d'exploitation 1 et 5 partielles de la gravière, et localisées au niveau du lieu-dit « *Pièces de la Queyne* » (Salvé *et al.* 2017).

La carrière se situe à environ 2,5 km à l'est du village historique de Boé, en zone de plaine alluviale de la Garonne et en rive droite du fleuve. À plus petite échelle, les parcelles sondées se trouvent à l'est d'un ancien bras de la Garonne aujourd'hui matérialisé par le ruisseau de la Quesne.

Les sondages du diagnostic ont permis de mettre en évidence deux horizons stratigraphiques bien différenciés, riches en fragments céramiques et présents sur la totalité des tranchées (horizons A et B). Ils sont rattachés à la période du Néolithique final. Quelques structures accompagnent ces niveaux : vases enfouis, structures de combustion à galets chauffés, etc.

L'opération de fouille a été réalisée de façon à répondre à la prescription exposée par le service régional de l'archéologie. Il est imposé la réalisation de deux transects stratigraphiques d'une longueur totale d'environ 220 m et se recoupant en angle droit. Ces ouvertures n'ont livré aucune structure archéologique,

mais une petite quantité de mobiliers archéologiques (débris de céramiques non tournées ou silex) retrouvés dans les séquences limoneuses est à souligner. Le report de l'ensemble des indices archéologiques identifiés semble significatif d'implantations archéologiques sur les berges convexes internes d'un paléochenal qui était alors en cours de comblement. Ce dernier devait former une zone humide, ennoyée à la mauvaise saison lors des crues. D'un point de vue écologique, ce bas-fond humide constituait une zone riche en ressources naturelles (halieutiques lors des périodes de frai de poisson, cynégétiques, matériaux végétaux (roseaux, bois, etc.) et sédimentaires (argiles). La reprise de la dynamique sédimentaire fluviale au sein de la basse plaine d'inondation de la Garonne s'accompagne globalement d'importants processus d'érosion et, comme à Boé, de pavages de résidualisation plus ou moins denses composés ponctuellement par des vestiges archéologiques. Toutefois, à l'image des observations réalisées sur un diagnostic à Fauillet, quelques structures souvent partiellement tronquées peuvent avoir échappé à ces mécanismes perturbateurs (Salvé *et al.* 2018).

Pancin Sébastien

- Salvé S. et Curie J. Pièces de la Queyne – Phases 1p et 5p (Nouvelle-Aquitaine, Aquitaine, Lot-et-Garonne, Boé). *Rapport d'opération de diagnostic archéologique*, Inrap Grand Sud-Ouest, 2017, 77 p.

Moyen Âge

## BOÉ

### Métairie de Bordeneuve

Dans le cadre de l'extension d'une carrière alluviale (quatrième phase d'exploitation), une fouille d'archéologie préventive a été prescrite sur une petite partie de la piste d'accès à la zone d'extraction. Ainsi, le faible enfouissement des vestiges, à une cinquantaine de centimètres sous la couche de labour, a permis de justifier la sauvegarde des données archéologiques.

Elle a concerné l'ouverture d'une fenêtre d'environ 700 m<sup>2</sup> au sein de laquelle plusieurs structures en creux ont été mises au jour. Conformément à ce qui a été observé lors du diagnostic (Treguet 2017), l'ensemble de ces entités ont pu être identifiées comme des silos excavés médiévaux.

Cette intervention avait pour objectif principal de relever les structures présentes au sein de l'emprise prescrite et de cerner leur chronologie. De la sorte, les données sur l'organisation spatiale de ces silos et sur leur datation seront conservées afin d'être mises

en relation avec d'éventuelles fouilles sur les futures phases d'exploitation.

En comptant les quatre structures révélées pendant la phase de diagnostic (dont deux ont été fouillées et dessinées par l'Inrap puis reprises sur notre plan de masse), huit fosses qui s'apparentent morphologiquement à des silos ont été mises au jour sur l'emprise des fouilles. Selon les préconisations du cahier des charges, ces faits ont tous été explorés grâce à une pelle mécanique de petit gabarit (5 tonnes), ce qui pourrait induire des biais méthodologiques plus ou moins importants.

Trois types de profils caractérisent les creusements : globulaire, cylindrique et tronconique ; cette dernière catégorie est la plus représentée et concerne cinq individus. Ils sont comblés par des dépôts anthropisés correspondant à des apports volontaires (vidanges de foyer), à des effondrements de parois, ainsi que,

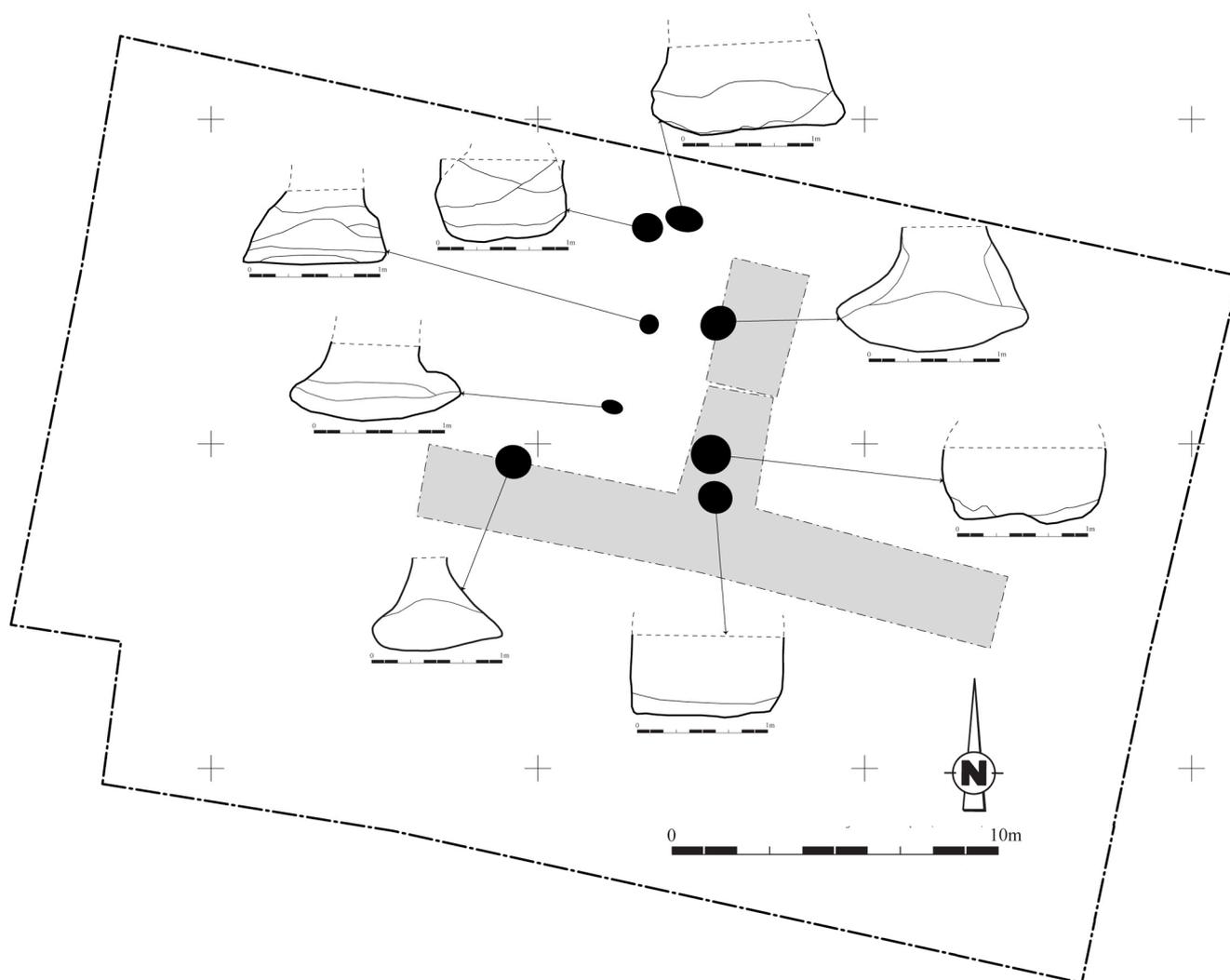
dans certains cas, il est envisageable que ces entités ont piégé par ruissellement des niveaux d'occupation disparus. Ces remplissages sont composés majoritairement de silts ou de limons argileux, argilo sableux, voire uniquement sableux de couleur beige ou brun. La plupart contiennent des charbons de bois et des pointes de terre cuite millimétriques à centimétriques ainsi que des fragments de céramique.

Ces derniers permettent d'envisager une fourchette chronologique large qui s'étend du IXe au XIIIe siècle. Toutefois, quelques indices qui mériteraient d'être

confirmés, pourraient permettre de resserrer cet écart au IXe-XIe siècle.

Ainsi, malgré les limites inhérentes à ce type d'intervention rapide, les vestiges considérés constituent un point de connaissance supplémentaire pour la commune, ainsi que la sauvegarde d'un minimum de données en vue d'une éventuelle fouille ultérieure sur ce site.

Delage Damien



Boé - Metairie de Bordeneuve  
Plan de masse et coupes des vestiges archéologiques mis au jour. DAO D. Delage et S. Malpelat, 2018

Néolithique,  
Époque contemporaine

## DURAS ZAC de Barnage

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre d'un projet de création d'une zone d'aménagement concertée (ZAC). Ce projet est localisé dans un secteur où des occupations à caractère funéraire datant du Haut Moyen Âge sont répertoriés par le service régional de l'archéologie.

L'emprise couvre une superficie de 11373 m<sup>2</sup> et une surface disponible (hors contrainte réseaux, sol enrobé, bassin de rétention, etc.) d'environ 4500 m<sup>2</sup>. Elle a été sondée à hauteur de 3,3 % par rapport à la surface totale de l'emprise, d'une part, et 8,2 % par rapport à la surface effectivement disponible, d'autre part.

Ce diagnostic archéologique a livré quelques épandages de mobiliers céramiques et lithiques attribuables aux périodes du Néolithique ainsi que deux structures fossoyées d'Époque contemporaine. Par ailleurs, il faut noter que l'emprise du projet a fait l'objet de remaniements de terrain conséquents, entrepris au cours du XXe siècle, vraisemblablement

liés à la présence d'une ancienne voie ferrée implantée parallèlement à la RD 668.

Les résultats de ce diagnostic attestent principalement de la présence d'une occupation néolithique remaniée dans ce secteur de la vallée du Dropt.

Chopin Jean-François

Moyen Âge

## FAUILLET Grand Beaudris

Ce diagnostic archéologique a été réalisé dans le cadre de la phase 3 de l'extension de la carrière alluvionnaire de Fauillet, au lieu-dit Grand Beaudris, par la société « Sablières de Guyenne ». L'assiette du projet se développe sur une terrasse alluviale de la Garonne.

Les diagnostics archéologiques précédemment réalisés lors des deux premières phases (Fauillet « Legaud, Lacornée, Laslisses, phase 1 », M. Rimé, Inrap, 2010 et Fauillet « Aux Mares, Laslisses, phase 2 », W. Migeon, Inrap, 2015) ont mis au jour une occupation médiévale qui a fait l'objet d'une prescription de fouille d'archéologie préventive (SF.11.046 du 22/11/2011), opération non réalisée à ce jour.

L'occupation datée des XII-XIIIe siècles a montré un ensemble complexe de fossés curvilignes et de structures en creux particulièrement bien conservées.

L'hypothèse de l'existence d'un ancien bras de la Garonne orienté est-ouest a été posée lors du diagnostic de la phase 2 à partir de simples critères topographiques. L'étude géomorphologique s'attache ici à étudier l'évolution des paléochenaux pléni et tardiglaciaires ainsi que l'influence des dépôts d'inondations holocènes sur les différentes phases d'occupation humaine.

Cent quinze sondages ont été réalisés sur les 115 000 m<sup>2</sup> de l'emprise prescrite.

Seules six tranchées nous ont fourni des indices de sites archéologiques. Hormis la tranchée Tr34 qui concerne la présence d'éléments de démolition probablement moderne, les tranchées Tr25, Tr46, Tr69, Tr80 et Tr83 ont quant à elles livré des structures fossoyées et/ou du mobilier céramique attribuables au Moyen Âge.

La tranchée Tr25 a mis au jour une structure de combustion arasée d'un diamètre de 0,7 m pour une profondeur de 0,1 m ne contenant aucun vestige archéologique. La tranchée Tr46 (et son extension Tr55)

a livré un lot de 320 tessons de céramique (US 3) dont l'étude donne une datation située aux XI ou XIIe siècle. Deux silos ont été relevés au sein de la tranchée Tr69, dont l'un contenait quatre tessons de céramique attribuable également à la période du Moyen Âge. Un foyer (St1) a été mis au jour dans la tranchée Tr80, d'un diamètre de 1,1 m pour une profondeur conservée de 0,2 m. Son comblement contenait de nombreux galets et blocs calcaire dont trois éléments de meule et trois galets présentant une surface lustrée (polissoirs ?). La tranchée Tr83 a permis l'observation d'un fossé d'une largeur de 0,9 m et d'une profondeur conservée de 0,5 m, orienté ouest-est et ne contenant aucun vestige archéologique.

Ces cinq tranchées positives sont localisées au sud de l'emprise prescrite, formant une bande d'environ 200 m de longueur en bordure plus ou moins proche du paléochenal repéré sur cette zone. Toutes les structures concernées ont un niveau d'apparition compris entre -1 m et -1,25 m au sein d'un niveau de limon sableux brun induré renfermant des gravillons (US 4) et présent essentiellement sur ce secteur.

L'ensemble de ces informations semble indiquer la présence d'une implantation médiévale (XIe/XIIe) sur les berges du paléochenal, alors en fin de comblement et constituant d'un point de vue écologique une zone riche en ressources naturelles : halieutiques lors des périodes du frai de poisson, cynégétiques, matériaux végétaux (roseaux, bois, etc.) et sédimentaires (argiles).

Cette occupation pourrait être contemporaine de celle mis au jour de l'autre côté du paléochenal lors de la phase 1 (Fauillet, « Legaud, Lacornée, Laslisses, phase 1 », M. Rimé, Inrap, 2010).

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération, Salvé Serge

## GRATELOUP-SAINT-GAYRAND

### Rue des Ecoles

Dans le cadre de l'aménagement du bourg, un diagnostic a été prescrit. Le projet se situe dans l'emprise du bourg médiéval et d'époque moderne de Grateloup. Le village est implanté dans la basse-cour de la motte castrale dite de Vidouze. Ce monument marque profondément le paysage par sa topographie imposante. Trois campagnes de fouilles ont montré que le site est occupé dès l'antiquité. Un ensemble de plusieurs dizaines de silos utilisés du XIIe au XIVe siècle ont été dégagés et étudiés.

Les structures mises au jour au cours du diagnostic appartiennent au Moyen-Âge. Il s'agit d'un ensemble de quinze fosses, dont nous savons avec certitude que deux d'entre elles sont des fosses silos. Comparées aux fosses silos fouillées au cours des années 1984, 1985 et 1986, les fosses mises au jour au cours du diagnostic semblent présenter un meilleur état de conservation. Elles n'ont pas été autant arasées, avec une ouverture d'arase comprise entre 0,80 m et 1,10 m, leurs goulots semblent partiellement conservés. Nous

nous trouvons à moins de 50 m de l'angle de la rue R. Meynal et de la Rue du Centre, où ont été fouillés les silos par J.-P. Zanatta. Il s'agit très certainement de la même occupation médiévale, XIIe-XIIIe siècles, la datation des fragments de céramique récoltés dans les niveaux supérieurs des fosses coïncide avec les conclusions de 1986. Il est envisageable que le site fouillé au cours des années 80 ait été décaissé après le XIIIe siècle afin de former une zone plane, ou qu'il ait subi une importante érosion, tandis que les parcelles diagnostiquées, plus en périphérie de la basse-cour de la motte et du centre du bourg ont été préservées.

Le diagnostic de la parcelle 64, plus à l'est, et en contre bas du bourg, nous a renseigné sur le sous-sol naturel de cette partie du bourg, la motte de Vidouze était en effet implantée sur une butte naturelle, que les occupations postérieures tendent à terrasser afin de former des plateformes habitables.

Silhouette Hélène



Grateloup Saint Gayrand - Rue des Ecoles  
Deux fosses silos en cours de dégagement

## LE MAS-D'AGENAI Église Saint-Vincent

L'église de la collégiale Saint-Vincent du Mas-d'Agenais est au centre d'une nécropole dont la durée d'occupation est exceptionnelle, depuis le Haut Empire jusqu'au XVIIIe siècle. Ses travaux de restauration prévoyaient un décaissement et le creusement d'un réseau pour les eaux pluviales au nord de l'édifice, ainsi que des reprises de maçonneries de gros œuvre et d'encadrements de baies sur son élévation nord.

La première phase de l'opération archéologique, en septembre 2017, a consisté en une surveillance des décaissements et de la tranchée pour les eaux pluviales dans l'ancien cloître, au nord de l'église. Peu de vestiges ont été observés en place dans les tranchées d'une profondeur de 0,90 m pratiquées à cette occasion, parmi lesquels des lambeaux de niveaux de circulation (chape de mortier et carreaux). La construction récente d'un glacis en béton contre la nef a fortement perturbé le secteur et une très grande quantité d'ossements humains a été retrouvée en vrac. Dans un sondage d'un mètre carré d'une profondeur

d'1,30 m, deux sépultures en place sont apparues sous le glacis, dont une d'immature.

Lors de la deuxième phase en novembre 2017, deux élévations perpendiculaires longeant l'ancien cloître ont été étudiées. Il s'agit du mur nord de la nef, lequel donnait sur l'aile sud du cloître, ainsi que du mur ouest des bâtiments qui composaient l'aile orientale. Trois principales phases de progression du chantier de l'église à la fin du XIIe-début du XIIIe siècle, d'est en ouest, ont été révélées. Certaines briques présentent la particularité d'avoir un chant digité, qui n'a été reconnue ailleurs qu'à l'église Notre-Dame du Bourg à Agen. L'étude montre aussi la construction d'un nouveau cloître voûté d'ogives à la fin du XVe ou au début du XVIe siècle et son rehaussement par la création d'une galerie supérieure à une date encore indéterminée, le tout étant désormais entièrement détruit. Des modifications du XIXe siècle, sans doute contemporaines des lourds remaniements réalisés par l'architecte Pierre Abadie, ont pu être observées.

Foltran Julien

## MONFLANQUIN Rue de la Paix

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre d'un projet de réfection de réseaux. Il est localisé dans un secteur où des occupations à caractère domestique datant du Néolithique et de la Protohistoire sont répertoriés par le service régional de l'archéologie.

L'emprise couvre une superficie de 90 m<sup>2</sup>, elle a été sondée à hauteur de 19 %.

Ce diagnostic a permis principalement la mise au jour d'une occupation datée de la fin du Premier Âge du Fer et du début second Âge du Fer. Il faut souligner notamment la présence probable de niveaux de sols

protohistoriques conservés dans le secteur oriental de la rue de la Paix. En revanche, dans le secteur occidental de la rue, les niveaux d'occupation protohistoriques ont été largement tronqués par des occupations datées de la fin de l'Époque moderne et du début de l'Époque contemporaine.

La mise au jour de multiples occupations protohistoriques réalisées sur le bourg de Monflanquin depuis les années 2000 atteste de la présence d'un habitat groupé majeur.

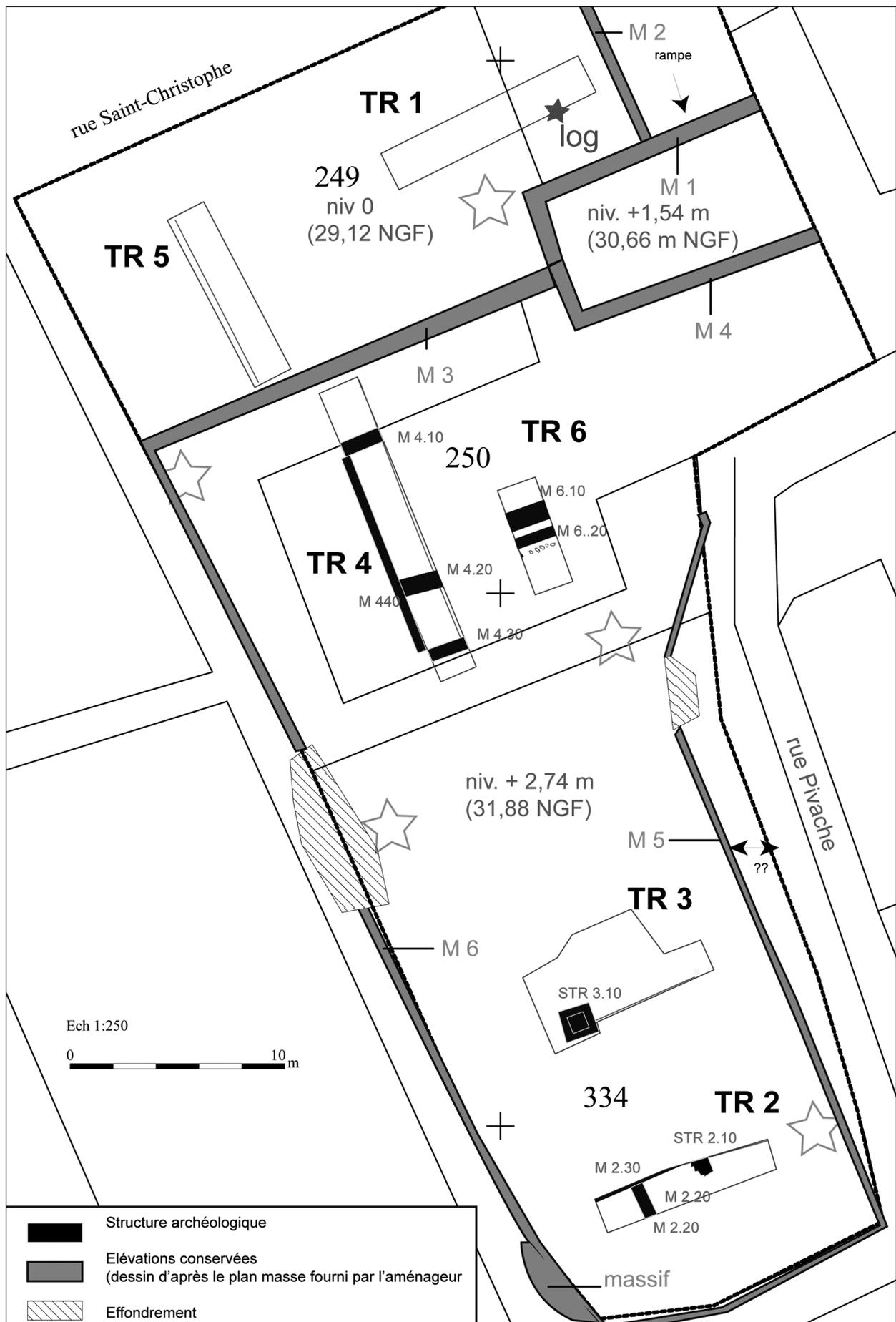
Chopin Jean-François

## MONHEURT Le Bourg

Ce diagnostic archéologique, situé dans le bourg, concerne la création d'un centre de loisirs. Il a été prescrit dans la mesure où il touche une partie d'un rempart dont l'origine médiévale est à déterminer. Il s'agissait également de vérifier la présence d'éventuels vestiges liés à l'ancien bourg ecclésial et à son évolution jusqu'à sa destruction en 1621 par les troupes de Louis XIII

lors de la reprise des guerres de religions. Le terrain situé sur trois terrasses, la plus basse étant située au pied d'un grand mur de soutènement (M3 prolongé à l'ouest par M6, les deux autres étant formées par les remblais des édifices récents.

Les six tranchées ont permis de reconnaître des témoins limités relevant de la phase médiévale



Hypothèse de restitution de la villa © F. Bernard, V. Duphil, Inrap.

de Monheurt, essentiellement matérialisés par du mobilier découvert à la base des couches de remblais appartenant aux puissantes levées de terre observées notamment en sondage 3. Ces levées de terres étaient destinées, vraisemblablement, à fortifier l'ancien rempart médiéval dont le seul élément subsistant pourrait correspondre au massif de brique situé au pied de M6. Toutefois, on note que ces remblais ont été colonisés durant une phase intermédiaire par au moins un bâtiment (2.30) dont le plan complet reste à dégager et par un élément pouvant être interprété comme une rampe. La fonction de ces deux éléments et leur nature restent à être précisés. Un élément intéressant sous forme d'une couche d'incendie associée à un éventuel mur en terre pourraient représenter les seuls témoins de la destruction de Monheurt au XVIIe siècle. A la suite de cet évènement, la parcelle est recolonisée comme le montre un édicule dont la fonction reste énigmatique mais qui appartient aux XVIIe-XVIIIe siècles. Un grand bâtiment rectangulaire (BAT 5) aux fondations puissantes est ensuite construit au nord du terrain à proximité du mur 3, peut-être même conjointement à ce

mur qui sert de soutènement à la terrasse. Plus au sud, la construction de cette maçonnerie de 3,40 de haut s'appuie sur les restes vraisemblablement médiévaux de l'ancien rempart.

Enfin les dernières constructions relèvent de la seconde moitié du XIXe-début du XXe siècle avec l'arasement du bâtiment 5 et la construction des édifices 1 à 4 dont une boulangerie. A l'extérieur du mur 3, les sondages ont révélé d'importants remblais vraisemblablement destinés à combler les fossés défensifs tardo-médiévaux ou moderne antérieurs à 1621, à la suite de l'abandon de son système défensif.

Ce diagnostic positif a donc permis de montrer que la parcelle comporte de nombreux vestiges relevant de l'activité domestique à une phase récente mais tournée essentiellement vers la défense du bourg par le biais des importantes levées de terres dont l'apex s'oriente vers l'ancien rempart même si leur lien précis reste à établir.

Etrich Christine

## PORT-SAINTE-MARIE A Maury

La commune de Port-Sainte-Marie, se situe au sud du département, sur la rive droite et en bordure immédiate de la Garonne.

Le secteur à diagnostiquer se trouve à la sortie ouest de la commune, le long de la RD 813 au lieu-dit « A Maury ».

L'intervention a été provoquée par le projet d'installation d'un bâtiment commercial de type « supermarché » sur une parcelle rectangulaire de 120 m sur 90 m environ située sur le bord sud de la voie ferrée Bordeaux-Toulouse.

La zone à sonder d'une superficie initiale de 10465 m<sup>2</sup> s'est vue réduite à 7440 m<sup>2</sup>, étant donné la distance de sécurité à respecter du fait de la proximité de la voie ferrée mais également à cause de plusieurs tas de déblais qu'il nous était impossible de déplacer.

Nous avons donc réalisé huit sondages disposés selon un axe nord-sud, c'est-à-dire perpendiculairement

à l'axe majeur de la Garonne. Ils ont permis de couvrir 474 m<sup>2</sup>, c'est-à-dire 6,4 % de la surface accessible.

Le terrain a été longtemps utilisé comme décharge plus ou moins sauvage ce qui fut largement confirmé par nos sondages.

Les déblais contemporains (environ 1,50 m d'épaisseur) ont grandement perturbé l'opération. Ils ont été constatés sur la totalité de la parcelle. Il a néanmoins été possible de mettre en évidence sous ce niveau, des dépôts limoneux d'origine alluviale sur plus de trois mètres d'épaisseur. Des éléments de mobilier très érodés ont été recueillis, bien qu'en faible quantité. Ils ont permis de dater le dernier mètre de dépôt du XIVe siècle alors que les niveaux plus anciens semblent se rapporter à la période antique (présence attestée d'amphore indéterminée).

Sandoz Gérard



autour de la zone fouillée, les fossés semblent s'intégrer à un très vaste parcellaire, rigoureusement ordonné, probablement orienté par un réseau hydrographique ancien.

La fouille intégrale par unités métriques permet de dresser des plans de répartition du mobilier. Ils révèlent des zones de forte densité successives, qui s'interprètent comme la juxtaposition d'unités architecturales (cf. fig.), dont la fonction peut être appréhendée par le teneur des débris rejetés à proximité. La faible lisibilité du substrat et une forte érosion locale expliquent l'absence de poteaux et l'impossibilité de détecter des plans architecturaux. Au moins trois aires d'activités métallurgiques se distinguent à partir de la répartition des scories, des restes de parois vitrifiées et des fragments d'objets en fer inachevés. La présence de battitures dans les prélèvements confirme la proximité de forges.

Le matériel céramique est relativement abondant, caractérisé par une prédominance des formes typiques des nitiobroges, dont un important atelier est bien connu à Aiguillon, à une trentaine de kilomètres en aval. La céramique commune et les amphores permettent de proposer une attribution au début du IIe s. avant J.C. Le développement de ce site est donc très antérieur à l'oppidum, qui ne s'établit pas avant la fin du IIe siècle.

## ■ « Montplaisir »

Réalisé sur une surface un peu plus réduite, le décapage de « Montplaisir » révèle un plan similaire, montrant la succession de fossés gaulois selon une trame de même orientation générale.

En revanche, leur fouille conduite de manière identique révèle une très faible densité de vestiges, marquant vraisemblablement un éloignement des zones bâties et caractérisant plutôt des aires agricoles relativement dépourvues d'habitat et d'ateliers.

Le mobilier permet cependant d'affirmer la stricte contemporanéité de ces vestiges attribuables au début du IIe siècle avant J.-C.

En fin de campagne, un puits a été mis en évidence en limite occidentale du décapage, associé à deux silos. Sa fouille a été réalisée à l'été 2018 grâce à une importante excavation en risbermes de 20 m de côté (cf. fig.). Le fond du puits a été atteint vers 10 m de profondeur en livrant très peu d'objets, se limitant à de rares rejets détritiques dans le remplissage supérieur. Les fluctuations de la nappe phréatique n'ont pas permis la préservation de son architecture en bois, qui ne subsiste que sous la forme de traces ligneuses grisâtres. A l'instar d'autres puits contemporains fouillés dans la région (Villeneuve-sur-Lot notamment), c'est une excavation carrée d'un



Sainte-Colombe-en-Bruilhois, Faurat – Montplaisir  
Plan général de la fouille de « Faurat », répartition de mobilier, détaillant les indices d'activités métallurgiques

mètre de côté, vraisemblablement cuvelée par des planches disposées de chant. A différentes hauteurs, des prélèvements en vue d'études environnementales sont en cours d'analyse (palynologie, carpologie), mais les piètres conditions de conservation laissent peu d'espoir dans ce domaine.

Chemin faisant, l'excavation réalisée pour la fouille du puits a offert une vision continue des dépôts quaternaires de la Garonne, où se lit la succession de formations graveleuses grossières et de chenaux au remplissage sableux lité, surmontés par une séquence limoneuse développée sur plus de 6 m. Au-moins deux niveaux livrent des produits de débitage en quartz, quartzite et rares silex, qui révèlent des occupations du Paléolithique moyen. Cette découverte attendue compte tenu du contexte sédimentaire n'avait pas pu être démontrée par les diagnostics, qui ont rarement pu être suffisamment approfondis. Elle soulève une problématique nouvelle, venant abonder la connaissance de la fréquentation de cette région par l'Homme de Neandertal. De la même manière, il est probable que des investigations profondes similaires

révéleraient aussi des occupations du Paléolithique supérieur.

Le décapage de vastes surfaces offre une rare opportunité d'étudier de façon extensive l'occupation de la plaine de la Garonne depuis l'époque gauloise.

La mise en évidence d'un vaste parcellaire rigoureusement structuré à une période précoce antérieure à l'oppidum renouvelle la vision du peuplement nitobroge. Il montre l'association d'aires densément loties, associées à des ateliers de métallurgie et des parcelles agricoles pauvres en vestiges où se rencontrent des structures à usage collectif (puits, silos).

La poursuite des investigations permettra certainement de comprendre l'articulation de ce parcellaire avec les occupations antiques postérieures, et notamment de mieux appréhender l'insertion de la villa de « Goulard » dans cette trame. En première approche, il est probable qu'elle se soit développée dans un îlot ayant prospéré au sein de ce « cadastre ».

Prodéo Frédéric, Hanry Alexandra



Sainte-Colombe-en-Bruilhois, Faurat – Montplaisir  
Plan général de la fouille de « Montplaisir »



*Sainte-Colombe-en-Bruilhois, Faurat – Montplaisir  
Excavation réalisée pour la fouille du puits 185 de « Montplaisir »*

Bas Moyen-Âge,

## SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT Rues de la Duchesse et du Château et Place Castelvielh

Époques moderne  
et contemporaine

La réfection des chaussées des rues de la Duchesse et du Château et l'aménagement de la place Castelvielh ont conduit le service régional de l'archéologie à prescrire un diagnostic archéologique sur une surface de 2880 m<sup>2</sup>.

Le secteur se situe au cœur de la ville médiévale, à l'est de l'église Sainte-Livrade, érigée en prieuré au XII<sup>e</sup> siècle. La limite orientale se définit par l'édification d'une enceinte médiévale et d'un château, dont la Tour du Roy est visible aujourd'hui. Les époques protohistorique et antique sont présentes dans le bourg au niveau des noyaux de l'esplanade Saint-Martin et du parvis de l'église.

La présence massive de réseaux enterrés a évidemment grandement limité la surface d'ouverture des sondages et ceux-ci n'ont pas pu être réalisés au niveau des rues de la Duchesse et du Château.

Le diagnostic a donc porté uniquement sur la place Castelvielh où cinq tranchées ont été réalisées.

Aucun vestige bâti en relation avec d'anciennes fortifications médiévales n'a été mis au jour et la présence du toit de la terrasse graveleuse dès 1,80 m de profondeur dans la tranchée 2 ne permet pas non plus de fournir des informations sur un possible fossé lié à la Tour du Roy.

Le secteur de la place Castelvielh est marqué par de très nombreux remblais d'époques moderne et contemporaine qui s'étalent sur la quasi-totalité de l'emprise sondée. Ils correspondent à des niveaux de démolition constituant une mise à plat régulière de structures maçonnées, comme en témoignent les murs M1, M2 et M3 de la tranchée 3 par exemple. Le sol SL 1 partiellement conservé et associé au mur M1 est probablement un indice d'un bâtiment construit à

partir du XIXe siècle. Les rares éléments de céramique présents dans les remblais n'ont aucune caractéristique sous-entendant une occupation plus ancienne. La période antique est absente sur cette parcelle. Dans la tranchée 4, le sondage profond à environ 3,40 m permet de s'interroger sur l'existence soit d'une fosse soit d'une dépression bien plus imposante, sans pour autant définir un creusement, les différentes couches de remblais étant déposées à plat. Cet aménagement est susceptible d'appartenir à l'époque contemporaine mais l'épaisseur des niveaux nous interpelle sur l'origine de celui-ci.

Les quatre sépultures de la tranchée 5 sont à mettre en relation avec l'ancien prieuré de Sainte-Livrade

et permettent d'envisager une limite d'extension du cimetière éponyme. Déposés dans un épais niveau de remblai, les squelettes découverts à une faible profondeur pourraient être les derniers témoins de l'utilisation du cimetière, déplacé à l'extérieur de la ville à partir du XIXe siècle. Enfin, les murs M6, M7 et M8 mis au jour sous cet espace sépulcral dans la tranchée 5 constituent une cave voûtée avec parfois des nodules de briques assez épais, caractéristiques probablement d'une facture médiévale.

Tregret Mathieu

Gallo-Romain,  
Moyen Âge

## SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT Esplanade Saint-Martin

L'esplanade Saint-Martin surplombe la rive gauche du Lot. Le site est connu comme celui de l'emplacement de l'église Saint-Martin de Maumiar, à l'existence attestée dès 1117 et dans laquelle des messes furent célébrées jusqu'en 1712. Cette dernière a été entièrement détruite dans le courant du XVIIIe siècle et sa localisation précise perdue.

Ce suivi archéologique a été mis en œuvre dans le cadre de l'aménagement de l'esplanade Saint-Martin. L'opération a consisté en l'ouverture de 210 m de tranchées destinées à recevoir de futurs réseaux enterrés. Les vestiges antiques exhumés se limitent à quelques tranchées de récupération de murs et un reliquat de sol en mortier de tuileau. Un monument circulaire ou une pièce hémicirculaire a été localisé dans l'angle nord-ouest de l'esplanade. Les rares éléments mobiliers attestent une occupation du site durant le Haut-Empire et une seconde plus tardive dans la seconde moitié du IVe siècle.

Les vestiges mis au jour sont principalement à mettre en relation avec l'occupation médiévale et funéraire du site. Le tracé des tranchées a permis la localisation de 212 fosses dont 190 ont pu faire l'objet d'une fouille (souvent partielle) attestant leur caractère sépulcral. Les limites du cimetière n'ont pu être atteintes, celui-ci semblant se développer au-delà de l'esplanade actuelle. L'échantillon d'individus exhumés se compose de 143 adultes (33 femmes, 30 hommes, 80 indéterminés) et 49 sujets immatures. Au moins cinq modes d'inhumations ont été distingués :

— Sépultures à fosse anthropomorphe avec aménagement céphalique : XI-XIIe,

— Sépultures à large fosse, aménagement des parois par des planches de bois calées par des moellons calcaires : XII-XIIIe,

— Sépultures en pleine terre : XII-XVIe,

— Sépultures à coffrage des parois par des briques de terre cuite : XIII-XIVe,

— Coffre maçonné, couvercle en dalles de terre cuite disposées en bâtière : XIII-XIVe. Les datations radiocarbone permettent de borner l'occupation funéraire entre le XIe (989-1152) et le début du XVIIe siècle (1477-1642).

Deux segments de murs entièrement récupérés, associés à un mince niveau de sol dans la partie sud de l'esplanade constituent les seuls hypothétiques vestiges de l'église disparue.

Le mobilier livré par les sépultures laisse entrevoir une pleine activité du cimetière entre le XIIe et le XIVe siècles. On note la présence d'un pégau en position primaire de dépôt, sans doute destiné à contenir de l'eau bénite, dans cinq sépultures. Ce type de dépôt concerne uniquement des individus adultes de sexe féminin. On remarquera également le dépôt de deux tirelires (vides). Par ailleurs, deux sépultures de pèlerins ont été reconnues par la présence de coquilles Saint-Jacques. Chaque individu étant doté d'un grand bâton (longueur de la hampe estimée à 1,80 m) muni d'un imposant talon en fer. Les deux pèlerins étaient de sexe masculin et décédés à un âge qui semble avancé. L'un d'eux souffrait d'une infection profonde et généralisée (probablement la tuberculose) susceptible d'être à l'origine du décès.

Seguin Guillaume



Sainte-Livrade sur Lot  
Vue générale et détails (coquille Saint-Jacques, tirelire et fer de bourdon) d'une sépulture de pèlerin. Cliché G. Seguin © Eveha

## SAINT-MARTIN-DE-VILLERÉAL

### Mascar

La commune projette la création d'une salle des fêtes au lieu-dit Mascar sur une surface de 2900 m<sup>2</sup>. Celle-ci est très érodée, le rocher calcaire est à nu sur une grande partie de l'emprise exception faite de la périphérie où quatre tranchées ont pu être réalisées.

Elles se sont avérées négatives, aucune occupation ancienne de la parcelle n'a été découverte.

Moreau Nathalie

## SAUVETERRE-LA-LÉMANCE

### Camp des Peyres, Phase 3

Le diagnostic archéologique a été prescrit dans le cadre de la troisième phase d'extension de la carrière située aux lieux-dits « Le Martinet, Las Roques et Camp des Peyres », appartenant à la société Lhoist France Ouest.

Cette carrière exploite le calcaire du massif cognacien situé sur la terminaison est de l'anticlinal de Sauveterre/Saint Front. Cette zone est sujette à une forte karstification initiée dès la fin du Crétacé et se poursuivant durant tout le Cénozoïque et jusqu'au Quaternaire, ravivée par les phénomènes de réajustements tectoniques. Bien que partiellement comblé d'altérites anciennes, ce karst peut livrer certaines structures encore actives ou récemment fossilisées contenant des sédiments dont la mise en place est contemporaine de l'occupation humaine dans la région (pléistocène moyen et supérieur).

Ces structures, en jouant un rôle de piège, constituent des conservatoires privilégiés pour les restes de faunes anciennes et les vestiges des activités humaines de chasse ou de charognage. En 1976, un aven a été mis au jour et partiellement fouillé dans la partie ouest de la carrière. Son remplissage stratifié a livré dans plusieurs couches d'abondants restes osseux, parfois extrêmement bien conservés (crâne de cheval entier). Cette faune, alternativement froide et tempérée, date du Pléistocène moyen (glaciaire « mindélien » ; cf. J.-M. Le Tensorer 1981). La fouille a également permis la découverte d'un élément d'industrie lithique qui constitue de fait un des plus anciens témoignages de la présence humaine dans la région (A. Turq, 2000).

Certaines de ces structures, correspondant à des avens de faibles développement ou à des petites cavités horizontales, ont pu être utilisées comme lieux de dépôts funéraires durant le Néolithique et la Protohistoire.

Par ailleurs des scories ont été découvertes dans l'emprise de la carrière, suggérant une activité métallurgique à proximité. Enfin, lors des deux précédentes phases d'extension, une structure de combustion (période et fonction indéterminées) a été découverte en fond de vallon (Sauveterre la Lémance (47), Camp des Peyres Ph. 1, S. Salvé, Inrap 2016) et quelques tessons (période indéterminée) ont pu être observés sur le sommet du versant est, piégés dans une minuscule diaclase (Sauveterre la Lémance (47), Camp des Peyres Ph.2, S. Salvé, Inrap 2017).

L'emprise concernée par ce diagnostic archéologique représente une surface de 4 875 m<sup>2</sup> et est située sur le versant ouest et le sommet d'un coteau orienté selon un axe nord-ouest/sud-est. Les quatre sondages réalisés lors de cette opération n'ont livré aucun indice archéologique.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération, Salvé Serge

- Le Tensorer J.-M. Le Paléolithique de l'Agenais, *Cahiers du Quaternaire* n°3, 1981, p. 111-121
- Turq A. Paléolithique inférieur et moyen entre Dordogne et Lot, *Paléo*, Supplément n°2, 2000, p. 146-147).

## TOURNON D'AGENAIS

### Voies antiques et médiévales

Les prospections de 2015 et 2016 ont porté sur la voie romaine (chemin de Na Bruniquel selon G. Tholin) d'Agen à Cahors qui passe au sud de Tournon d'Agenais.

Selon notre méthodologie mise au point au fur et à mesure des prospections, les éléments suivants ont été pris en compte :

En premier, la bibliographie notamment ancienne n'a pas apporté d'éléments car sur les mêmes bases documentaires, les parcours proposés sont différents, voire contradictoires.

La toponymie, la cartographie des sites antiques et des églises romanes, voire préromanes, les chemins

et routes actuelles (visibles sur le terrain et les photographies aériennes et sur les cartes et cadastres anciens) ont permis de mettre en évidence un réseau dense de voies.

Bon nombre de voies romaine et peut-être gauloises ont été reprises au Moyen-Age.

Devant le nombre important de possibilités, la réalisation d'une série de sondages est dès maintenant à la réflexion, afin de proposer une cartographie du réseau viaire autour de Tournon d'Agenais la plus fiable et représentative possible.

Murray Angela

Haut Empire

## VILLENEUVE-SUR-LOT

### Anglade (Tort)

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre d'une des principales problématiques de recherche sur l'agglomération antique d'*Excisum* (Eysses, quartier nord de Villeneuve-sur-Lot) : la présence militaire. L'occupation du secteur situé à l'ouest de l'ensemble monumental débute dans le courant de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.C. Durant le Haut Empire un camp romain aurait été établi au lieu-dit Anglade, intégrant la parcelle diagnostiquée.

L'opération foncière réalisée sur la parcelle HP 329 consiste à diviser ce terrain en quatre lots destinés à l'habitat pavillonnaire. Le diagnostic porte sur une surface de 4640 m<sup>2</sup>, excluant une partie anciennement lotie dans l'angle sud-est. Quatre tranchées ont été creusées. Elles représentent une surface soumise à l'observation archéologique de 506,30 m<sup>2</sup>, équivalente à 10,91 % de l'emprise.

Les résultats sont nettement positifs avec 110 structures archéologiques découvertes. Ces témoins de l'occupation passée des lieux sont majoritairement des maçonneries (57), plus ou moins récupérées en tranchées et formant plusieurs ensembles bâtis. Des aménagements intérieurs ou extérieurs, du type foyer (3), niveaux de sol (3), caniveaux (7) et certains dont la fonction reste à préciser (5), sont en relation avec ces bâtiments. Des éléments de voirie (5 chaussées et 3 trottoirs) ont également été reconnus. La présence de structures en creux se manifeste principalement par des fosses de taille variable (25), et de rares sections de fossés (2). Les vestiges couvrent l'ensemble de l'emprise diagnostiquée et leur densité est assez élevée. Les mieux conservés apparaissent distinctement entre 40

et 50 cm de profondeur, en partie nord-ouest du terrain. En partie est, où leur niveau d'arase est plus élevé, ces derniers sont visibles vers -70 cm en moyenne. Ils reposent sur une séquence sédimentaire caractérisée par des formations sableuses pléistocènes. Sous la couche de terre végétale, la stratigraphie paraît assez comprimée et limitée à 65 cm d'épaisseur moyenne. On distingue toutefois deux niveaux d'une unique grande période d'occupation antique, entre lesquels semble s'intercaler une phase de nivellement et de rehaussement du terrain. De plus, les maçonneries et structures en creux sont fondées ou creusées plus profondément dans le substrat naturel.

Le bâti et le réseau viaire constituent une trame orthogonale uniforme selon deux axes nord-nord-est/sud-sud-ouest et est-sud-est/ouest-nord-ouest. Cette régularité coïncide avec le plan de vestiges présents sur la parcelle voisine à l'est (Prodéo 2010), et les observations réalisées en tranchée sur le chemin communal contigu (Garnier 2012) (cf. fig.). Elle rappelle le schéma de conception standardisé des camps militaires ou de légionnaire romains en occident. L'organisation intérieure de ces *castra* ou *castella*, le plus souvent rectangulaires, était constituée de *via* perpendiculaires divisant ainsi l'espace en sections rassemblant les différents corps de bâtiments. À l'échelle du diagnostic, il est encore trop tôt pour identifier avec certitude les différents éléments constitutifs en présence. Néanmoins, des casernements semblent se développer en partie centrale du terrain.

L'établissement du camp militaire d'*Excisum* à l'emplacement du diagnostic se trouve renforcée par les découvertes mobilières. Le *militaria* comprend ainsi

deux glaives (*gladius*), dont un avec des fragments de fourreau conservés, des éléments de javelot (*pilum*) et un boulet de *ballista* (cf. fig.). Un pendant de harnachement en forme de croissant de lune confirme le stationnement d'un contingent de cavalerie. La présence d'un osselet pourrait avoir ici un caractère ludique. Outre ces éléments, le matériel collecté dans les sondages se compose principalement de céramique. A côté des importations de sigillée de Montans, figurent des productions régionales proches des ateliers de Soubran - Petit-Niort et locales à pâte chamottée. La datation de l'ensemble propose une fourchette chronologique couvrant la seconde moitié du 1er siècle ap. J.C., avec un cadre plus précis centré sur les années 60 – 80, en accord avec les observations réalisées sur la parcelle voisine et le dépotoir de Cantegrel, à 200 m au nord (Chabrié, Daynès, Garnier 2010). L'hypothèse actuelle étant, que la mise en place préflavienne d'une garnison à *Excisum* coïnciderait avec les événements qui ont marqué la fin du règne de Néron (guerre civile de l'Année des quatre empereurs).

Les vestiges découverts sont tous en relation avec cette occupation militaire appréhendée sur deux niveaux. Certaines fosses constituent peut-être les témoins de la phase de démolition et de récupération d'éléments du camp. Aucune réoccupation antique tardive des lieux n'a été mise en évidence sur la parcelle, ni même jusqu'à nos jours.

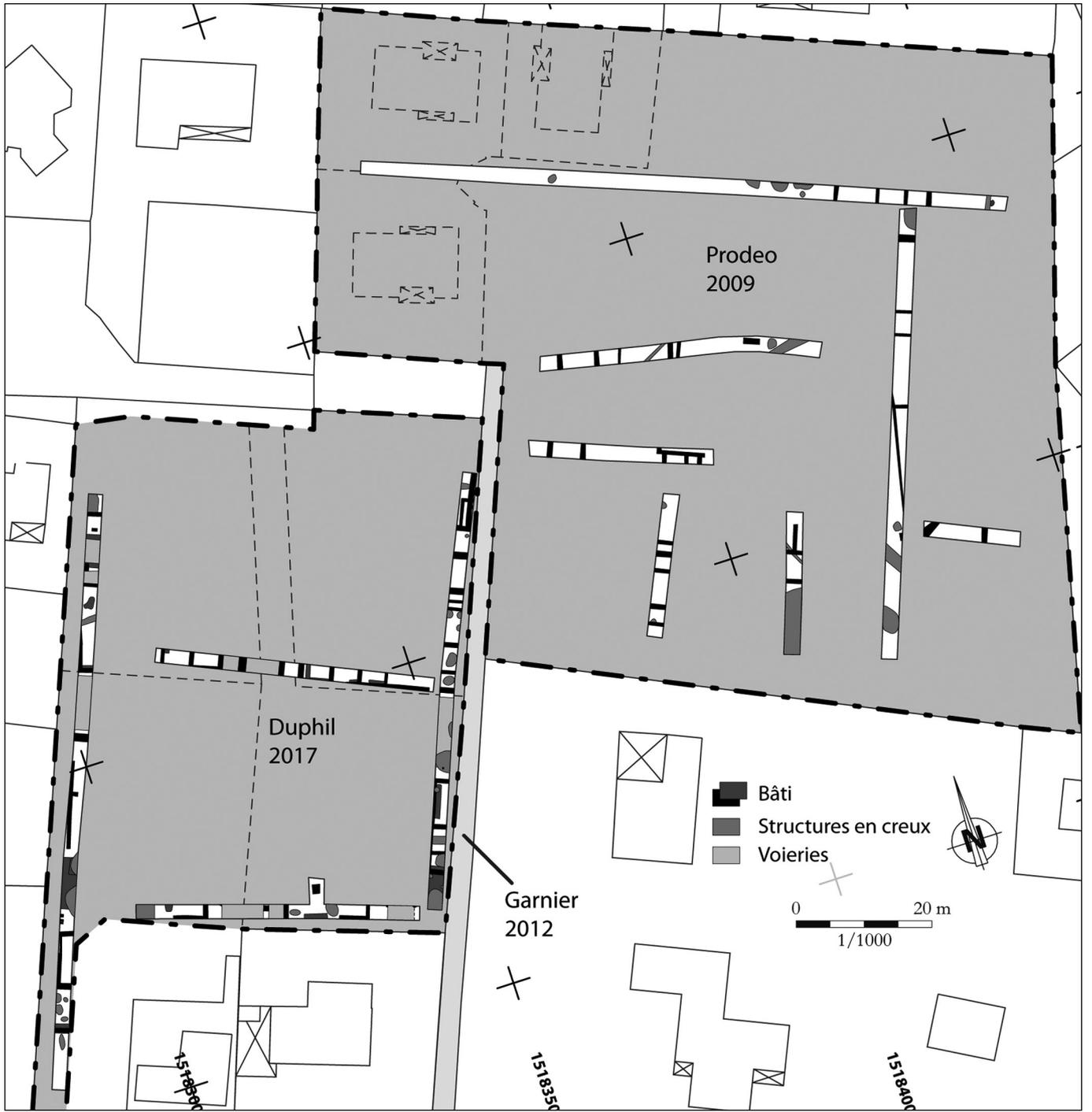
Enfin, rappelons que le camp de légionnaire d'Eysses, à Villeneuve-sur-Lot constitue avec ceux d'Aulnay (17) et de Saint-Bertrand-de-Comminges (31) les trois seuls indices de présence militaire romaine dans l'ancienne province d'Aquitaine.

Duphil Vincent

- Garnier, J.-F. Villeneuve-sur-Lot – Anglade. *Bilan scientifique régional*, SRA Aquitaine, 2012, p. 164.
- Prodéo, F. Villeneuve-sur-Lot – Anglade. *Bilan scientifique régional*, SRA Aquitaine, 2009, p. 133-134.
- Chabrié, Ch. Daynès, M. Garnier, J.-F. *La présence militaire au 1er siècle à Eysses, Villeneuve-sur-Lot, 47 : puits et dépotoir du site de Cantegrel*. Bordeaux : Ausonius, Documents Archéologiques du Grand-Sud-Ouest, 2010. 239 p.



Villeneuve-sur-Lot  
Glaives et fragments de pilum.  
© F.Vil Vinolas, V. Duphil, Inrap



Villeneuve-sur-Lot  
Opérations archéologiques à l'emplacement du camp militaire. © F. Bernard, V. Duphil, Inrap

## VILLENEUVE-SUR-LOT

### Monfabés

Une opération de diagnostic a été effectuée à l'initiative du service régional de l'archéologie de Bordeaux et du propriétaire Madame Enjalbert Anne-Marie.

Le diagnostic, tel que défini au cahier des charges annexé à l'arrêté SD.17.011, a débuté par la réalisation de neuf sondages dans une première parcelle, au nord de l'emprise.

Neuf autres tranchées ont été réalisées dans une seconde parcelle à 100 m au sud-ouest associée au projet. Le tout couvre une surface cumulée de 9646 m<sup>2</sup>. Des colluvions argileuses drainantes se développent sur les deux parcelles situées à flancs de coteau. Une prospection pédestre réalisée vers le sommet du Pech en amont des emprises a permis d'identifier une plateforme artificielle associée à un front de taille

et d'exploitation de calcaire à ciel ouvert. Il entaille le nord-est du massif du Pech au nord de l'emprise. Une grange-étable attribuée à la période Moderne a été bâtie sur la plateforme à proximité de l'emprise de la parcelle 61. Ses fondations intègrent une partie d'un front de taille. Les élévations intérieures de la grange sont matérialisées par des piliers de briques de soutènement de la charpente.

Les chemins d'accès au sommet du Pech semblent matérialiser une exploitation de la carrière en gradins. Le dernier chemin menant à notre emprise aboutit à la grange le long du front de carrière. Aucune occupation préhistorique et/ou protohistorique ou médiévale du Pech de Monfabés n'est attestée lors de ce diagnostic.

Migeon Wandel

## VILLENEUVE-SUR-LOT

### 24 rue Monplaisir

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre d'une demande anticipée de réalisation de diagnostic relative à la vente d'un terrain en vue de la construction d'une maison d'habitation. Ce projet est situé dans le secteur nord de l'agglomération de Villeneuve-sur-Lot. Il menace de destruction des vestiges antiques recensés par le SRA dans le quartier d'Eysses, un ancien *vicus* (*Exisum*). L'emprise couvre une superficie de 2005 m<sup>2</sup>, elle a été sondée à hauteur de 9,6 %.

Ce diagnostic archéologique a permis principalement la mise au jour de vestiges datés du Haut Empire. Ces derniers sont représentés par quelques structures en creux interprétées comme étant un trou de poteau et deux autres comme pouvant être soit des silos, soit des puits (?). Il faut préciser ici

que la base de ces deux dernières structures n'a pu être atteinte pour des raisons de sécurité et de stabilité du sous-sol. Ces quelques vestiges attestent toutefois de la présence d'une occupation antique qui avait été repérée notamment à l'occasion d'un diagnostic réalisé dans ce secteur en 2003 (Rimé 2003).

Quelques autres structures fossoyées ont été mises au jour toutefois ces dernières sont attribuables à l'époque moderne/contemporaine et vraisemblablement liées à des activités culturelles (maraîchage).

Chopin Jean-François

- Rimé, M. Villeneuve-sur-Lot (47), Rouquette, *Rapport de diagnostic* INRAP GSO, 2003b, 27 p.

## VILLENEUVE-SUR-LOT

### Pécaillou

Une opération de diagnostic a été effectuée au lieu-dit Pécaillou à l'initiative du service régional de l'archéologie et du propriétaire.

Le diagnostic, tel que défini au cahier des charges annexé à l'arrêté n° 75-72-2017-0149, a réalisé huit sondages au nord et un au sud de l'emprise du projet de construction couvrant une surface de 3850 m<sup>2</sup>.

Des colluvions argileuses et drainées recouvrent le sommet du flanc et du pied du coteau de la parcelle KD 34p. Aucune occupation préhistorique et/ou protohistorique ou médiévale du Pech de Pécaillou n'est attestée lors de ce diagnostic.

Migeon Wandel

## VILLENEUVE-SUR-LOT Ressigué Haut

La prescription répond à une demande volontaire de réalisation de diagnostic archéologique, préalablement à la vente d'un terrain de 1947 m<sup>2</sup> comme lot à bâtir, dans le secteur oriental d'Eysses. Sa localisation, au carrefour du chemin de Rouquette et de la rue du Cap de l'Homme, présente un véritable intérêt archéologique au sein de l'agglomération de plaine antérieure à la conquête romaine, centrée sur le II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., où se mêlent des zones à vocation domestique, artisanale et commerciale,

Les quatre tranchées de sondage réalisées représentent une surface d'investigation de 215 m<sup>2</sup>, équivalente à 11 % de l'emprise prescrite. Les vestiges mis au jour couvrent l'ensemble du terrain et se présentent sous la forme de 31 structures archéologiques au total. Vingt-six d'entre-elles sont des structures dites « en creux » de type fosses de rejet, sections de fossés et trous de poteau, majoritairement attribuables au Second Âge du Fer. Trois structures bâties – deux solins de fondation

et un puits – ont également été découvertes. Avec un niveau de sol extérieur construit en galets et une couche de remblai observée ponctuellement, elles correspondent à une phase de réoccupation antique. Ces vestiges apparaissent distinctement entre 20 et 70 cm de profondeur en moyenne et sont relativement bien conservés. Malgré la densité moindre que sur les fouilles limitrophes à l'est, la présence de recoupements et de superpositions entre certaines d'entre-elles sont démontrées. Le mobilier collecté se compose majoritairement de fragments d'amphores d'importation et de tessons de céramique, de quelques restes fauniques et objets métalliques, de rares scories, verre et fragment de meule. Associé aux caractéristiques des structures découvertes, il met plutôt en avant la nature domestique des occupations présentes.

Duphil Vincent

## VILLENEUVE-SUR-LOT Chemin de Rouquette (Jurquet)

Le présent diagnostic constitue la deuxième campagne de sondages entreprise sur la parcelle LB13, dans le secteur oriental d'Eysses, situé au nord du centre urbain historique de Villeneuve-sur-Lot et au cœur d'une agglomération protohistorique centrée sur le II<sup>e</sup> siècle av. J.C. L'opération foncière consiste à diviser ce terrain bordé au nord par le chemin de Rouquette et au sud par la rue Victor Michaud en plusieurs lots destinés à l'habitat pavillonnaire. Le présent rapport porte sur le lot mis en vente dans l'angle nord-ouest de la parcelle, d'une superficie de 1074 m<sup>2</sup>.

Quatre tranchées de diagnostic ont été réalisées. Elles représentent une surface de 184,80 m<sup>2</sup> soumise à l'observation archéologique, équivalente à 17,20 % de l'emprise prescrite. Les résultats sont nettement positifs puisque 30 structures archéologiques ont été découvertes. Ces témoins de l'occupation passée des lieux sont des fosses de taille variable, quelques trous de poteau témoignant de la présence de bâtis, des sections de fossés et un puits. Deux aires de circulation aménagées en fragments d'amphores sont également présentes. Elles rappellent les épandages

de matériel découverts sur le site voisin de la Dardenne Haut. Les vestiges couvrent l'ensemble de l'emprise diagnostiquée et leur densité est plus élevée que sur le lot contigu à l'est (Duphil 2017, cf. notice précédente). Ils apparaissent distinctement entre 50 et 70 cm de profondeur en partie est et plus profondément en partie ouest, suite à la présence de recoupements et la superposition d'une épaisse couche de remblai.

Trois phases d'occupation distinctes apparaissent clairement. Les fosses, les trous de poteau, les niveaux de circulation et le puits peuvent être rattachés à l'occupation domestique de la fin de l'Âge du Fer. Plusieurs fossés, ainsi que la couche de remblai massive s'installent ensuite pendant l'Antiquité. Dans un dernier temps, un grand fossé est creusé en limite nord de l'emprise, le long de l'actuel chemin de Rouquette. L'ensemble s'intègre parfaitement à la trame générale des vestiges protohistoriques et antiques, issus des précédentes opérations d'archéologie réalisées dans le secteur.

Duphil Vincent

## VILLENEUVE-SUR-LOT

### Chemin de Rouquette

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans la continuité des investigations préventives entreprises depuis 15 ans sur le secteur oriental d'Eysses. Nous retrouvons à cet endroit tous les éléments constitutifs d'une agglomération de plaine gauloise se développant sur plus de 20 hectares, avec des zones domestiques à proximité desquelles se concentrent un grand nombre de puits et les témoins d'activités artisanales diversifiées, liés à la production de céramique et la métallurgie.

Ce quartier de Villeneuve-sur-Lot implanté sur la terrasse fluviale, au nord du centre urbain historique actuel, connaît une urbanisation en constante progression avec de nombreuses constructions de maisons individuelles. L'opération foncière réalisée sur la parcelle LB 13p, bordée au nord par le chemin de Rouquette et au sud par la rue Victor Michaud, consiste à diviser ce terrain cultivé jusqu'à une période proche en six lots destinés à l'habitat pavillonnaire. Le présent diagnostic porte sur le premier lot mis en vente, d'une surface de 1116,66 m<sup>2</sup>, dans l'angle nord-est de la parcelle.

Trois tranchées ont été creusées. Elles représentent une surface de 192,76 m<sup>2</sup> soumise à l'observation

archéologique, équivalente à 17,26 % de l'emprise prescrite. Les témoins de l'occupation ancienne mis au jour sont des structures excavées, principalement des fosses, quelques trous de poteau, un fossé et une hypothétique aire de travail, qui n'est pas sans rappeler les épandages de matériel et de galets présents sur le site limitrophe de la Dardenne Haut. Au nombre de 17, ces vestiges apparaissent distinctement vers 50 cm de profondeur en moyenne et sont relativement bien conservés. Leur densité moindre que sur les fouilles limitrophes, facilite la lecture des indices au sol et leur confère une répartition dans l'espace relativement homogène. Le mobilier, présent dans le comblement des structures en assez grande quantité, se compose majoritairement de fragments d'amphores méditerranéennes et de tessons de céramique attribués au second âge du Fer. Les caractéristiques des structures découvertes et la nature domestique des rejets associés assimilent clairement cette partie du site protohistorique à une zone d'habitat. Aucun témoignage se rapportant à une réoccupation antique des lieux n'a été découvert.

Duphil Vincent

## VILLENEUVE-SUR-LOT

### Chemin de Rouquette

La parcelle LB 13p a fait l'objet d'un diagnostic archéologique en 2017 qui s'est révélé positif. Ce diagnostic avait montré la présence d'un ensemble de structures en creux, fossés, fosses, trous de poteaux. Une opération de fouille archéologique a été engagée quelques mois plus tard, sur la parcelle d'une superficie totale de 1 110 m<sup>2</sup>. Elle a permis la mise au jour d'une centaine de structures datant du Second Âge du Fer.

Un puits gaulois a été fouillé par le CISAP (cellule d'intervention sur les structures archéologiques profondes).

L'emprise considérée est localisée à l'est du noyau urbain antique d'*Excisum*, au cœur d'une occupation de la protohistoire récente vraisemblablement structurée le long d'un axe majeur est-ouest.

Des diagnostics et des fouilles précédemment menés dans ce secteur montrent que la flaque d'occupation protohistorique s'étend sur une surface d'environ 20 hectares. Les vestiges mis au jour semblent plus denses notamment dans ce quartier de la Rouquette et témoignent à la fois d'activités commerciales avec une présence importante d'amphores d'importation et

d'activités artisanales organisées autour de puits et d'ateliers.

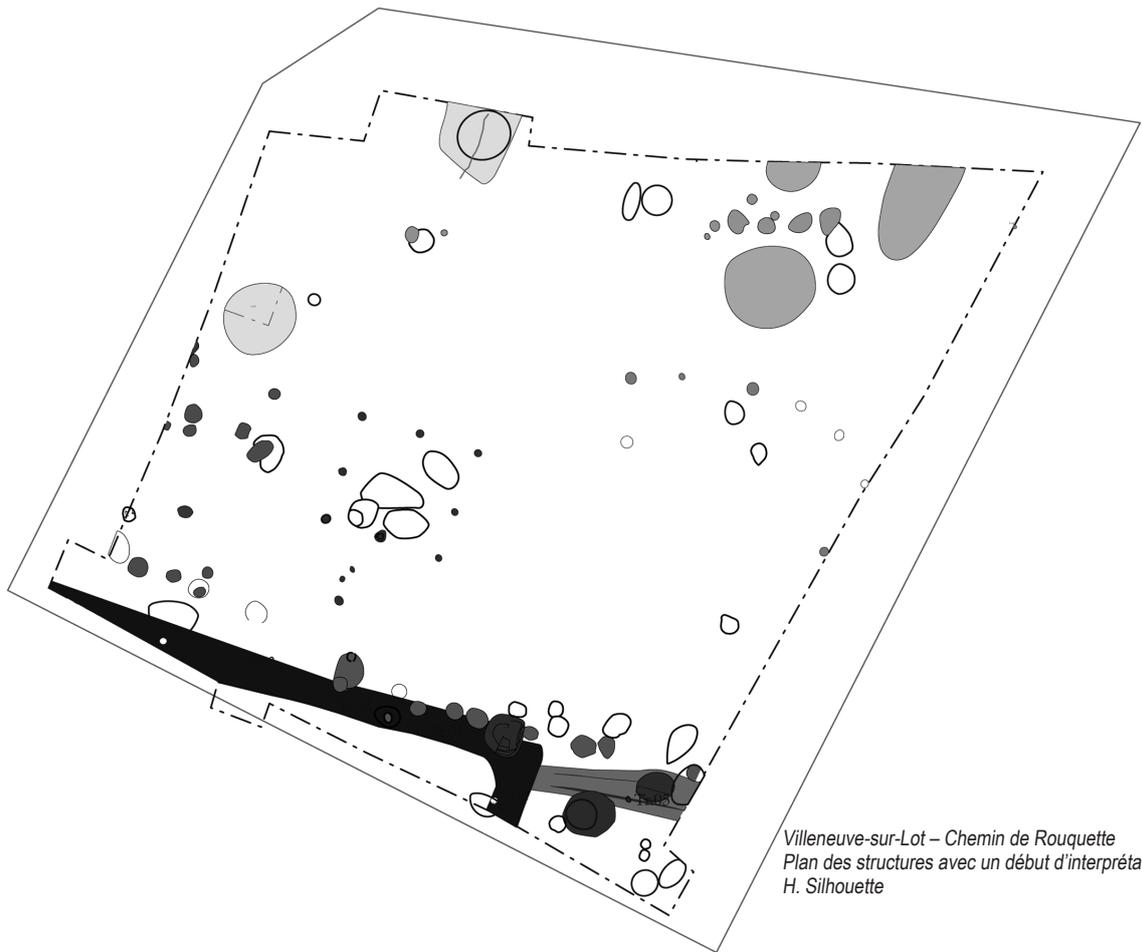
Trois phases d'occupations sont apparues au cours de la fouille. Seule l'étude du mobilier céramique permettra de distinguer des états au sein des phases 1 et 2.

La première phase s'illustre par un ensemble de bâtiments dont les trous de poteaux nous offrent une bonne lecture des plans. De larges fosses peu profondes semblent associées à ces bâtiments. Cet ensemble est bordé au sud par un ensemble de fossés qui se développe au sud de l'emprise de la fouille.

Au cours de la deuxième phase, les fossés sont remplacés par une palissade trois puits ont été creusés sur leurs complements.

Par la suite, une nappe de cailloux au nord scelle les structures et peut appartenir à une voie romaine qui se développe au nord de l'emprise de la fouille. Il s'agit du seul élément d'occupation romain du site.

Silhouette Hélène



Villeneuve-sur-Lot – Chemin de Rouquette  
 Plan des structures avec un début d'interprétation.  
 H. Silhouette



Villeneuve-sur-Lot – Chemin de Rouquette  
 Un des trois puits en cours de fouille. H. Silhouette